N° 480

Marseille au pied du Trône

Par un Citoyen, âgé de 14 ans

1789

Vitam impendere Vero
Ex libris O. Borelli

L R. 8 N° 3427

Rare
DC
141
.F74
no.666

MARSEILLE
AU PIED
DU TRÔNE.

Par un Citoyen, âgé de 14 ans.

Illuſtrat hos ſumma fides.

SUR les bords de la Méditerranée, ſous un ciel tempéré, s'élève une Cité antique, fondée par les Phocéens. La douceur de ſon climat & ſa ſituation avantageuſe firent bientôt de cette Colonie, une Nation puiſſante : les peuples voiſins recherchèrent ſon alliance, & ſe polirent par ſa fréquentation. Utile à ſes Alliés, redoutable à ſes ennemis, Marſeille donna des mœurs aux uns & des lois aux autres. L'Agriculture, les Arts & le Commerce la firent regarder comme la Ville la plus importante des Gaules. Les Romains, eux-mêmes, maîtres de l'Univers, étonnés de ſon opulence, charmés de ſon goût pour les Lettres & rivaux de ſa gloire, s'unirent à elle par les liens de l'amitié, & lui donnèrent le titre de ſœur de Rome. Il ne manquoit plus à ſa gloire que de devenir la rivale d'Athènes, & elle y parvint bientôt. Même goût pour les Sciences, même urbanité, même érudition, même habileté dans les négociations & la politique ; il paroiſſoit aux Romains que Marſeille avoit été transférée dans la Grèce (A). Une inviolable fidélité fit toujours le caractère diſtinctif des Marſeillais, & les faſtes de l'Hiſtoire en ont conſacré les monumens.

Rome unie à Marſeille ne tarde guères à reſſentir les effets d'une alliance ſi importante. Victime de la

(A *Adeòque magnus & hominibus & rebus impoſitus eſt nitor ut non Græcia in Galliam emigraſſe, ſed Gallia in Græciam translata videretur.* Juſt. *Lib.* XLIII. *Cap.* IV.

fureur des Gaulois, elle tombe sous leurs coups : son Territoire est saccagé ; ses superbes édifices deviennent la proie des flammes. La cruauté de ce Peuple n'est pas encore assouvie, il lui faut une rançon que ne peuvent fournir les richesses échapées au pillage. L'effrayante nouvelle de ce fatal évènement parvient au Sénat de Marseille : aussitôt le Peuple prend le deuil, et joint aux deniers publics une contribution générale, qu'il sacrifie à la cupidité des Barbares (B).

Dans des tems moins reculés, la Capitale du Monde est-elle déchirée par des guerres civiles ? Pompée à la tête du parti de la République est-il défait par César, qui veut aspirer au despotisme ? les Marseillois s'exposant à la colère du Vainqueur, lui opposent une longue résistance, essuyent toutes les horreurs d'un siège, et ne se rendent qu'après avoir été réduits aux dernières extrêmités (C).

Marseille qui jusques là ne s'étoit gouvernée que par elle-même, passe sous différentes dominations : d'abord objet de l'envie et de la cupidité des Bourguignons et des Visigots, elle succombe à l'irruption de ces hordes étrangères ; ensuite elle est forcée de reconnoître pour Souverain les descendans de Boson et de rendre hommage à Charles d'Anjou, qui avoit pris jusqu'à trois fois les armes contre elle ; et c'est ici où sa générosité, bien loin de l'éclipser, brille avec plus d'éclat. Le fils de ce Prince est détenu dans les fers d'Alphonse Roi d'Aragon : les Marseillais donnent en otage vingt de leurs Concitoyens des plus illustres familles pour obtenir sa délivrance (D). Enfin, après une longue vicissitude des temps, je la vois unie à l'Etat le plus florissant de l'Europe ; l'éclat de cette Monarchie, la sagesse de son Gouvernement attirent son amour et son affection. Fidèle observatrice de ses loix, jalouse de contribuer à la gloire de la France, Marseille donne bientôt des preuves éclatantes de son

(B) *Quam rem domi nuntiatam publico funere Massilienses prosequuti sunt ; aurumque & argentum publicum privatumque contulerunt ad explendum pondus Gallis.* Just. *Lib.* XLIII. *C.* V.

(C) *Obsidione Massiliæ quæ sibi in itinere portas clauserat ad summam frumentariæ rei penuriam retardatus.* Suet. *De vita Cæs. Cap.* XXXIV.

(D) Hist. de Marseille, par M. de Ruffi, Tom. I. pag. 152.

caractère et de son entier dévoûment aux intérêts d'une nation à la quelle elle tient par les nœuds les plus sacrés.

Le Comte d'Avelin entre en Provence; bientôt vainqueur de cette contrée, il ne lui reste plus qu'à soumettre Marseille, qui seule le repousse et conserve cette Province à la France (E).

Dans des siècles plus raprochés, Charles-Quint embrassant le même projet, fier des mêmes succès, croit déjà donner des lois aux Marseillais; lorsque cette généreuse Cité, déployant tous les ressorts de son patriotisme, arrête ses progrès, et montre à cet ennemi honteusement repoussé, qu'elle abonde en héros et même en héroïnes. Il fuit et laisse les campagnes couvertes des malheureuses victimes qu'il a immolées à son ambition (F).

Faut-il des preuves moins équivoques de cette inviolable fidélité? Nous les trouverons dans les témoignages de satisfaction que les Souverains lui ont rendu.

Louis XII (G), François I (H), Henri II (I), Charles IX (K), Henri III (L), Henri IV (M), Louis

---

(E) Histoire de Marseille par M. de Ruffi. Tom. I. pag. 189.

(F) *Idem*; pag. 303.

(G) Louis XII, accordant aux Marseillais quantité de priviléges, leur donne cet éloge: *Que leur foi étoit constante, solide & inébranlable.* Idem. pag. 191.

(H) François I, confirmant les franchises, prérogatives, &c. dit que c'est: *Pour la bonne loyauté que lesdits Supplians* (parlant des Marseillais) *ont tenu envers nous & nosdits prédécesseurs, Comtes desdits Comtés, & par autres justes causes.* Idem. pag. 299.

(I) Henri II, dans ses Lettres-Patentes de 1547: *Attendu*, dit-il, *la grande & parfaite loyauté qu'ils ont toujours portée à nosdits prédécesseurs, & qu'ils ont délibéré de continuer envers nous, sans épargner leurs personnes & biens.* Idem, pag. 335.

(K) Charles IX, abolissant un impôt aux Marseillais, dit que c'est *en considération de la fidélité & obéissance qu'ils ont toujours porté à nous & à nos prédécesseurs.* Idem. pag. 346.

(L) Lorsqu'on eût dit à Henri III, que les Députés de Marseille étoient dans la salle du Louvre, il fendit la presse, & leur parla ainsi: *Mes amis, je vous accorde tout ce que vous m'avez demandé & davantage s'il est besoin; ma libéralité ne suffira jamais pour reconnoître votre fidélité.* Idem, pag. 361.

(M) Henri IV, dans la Lettre qu'il écrivit aux Consuls de

XIII (N), Louis XV (O); tous ces Monarques ont arreſté ſolemnellement que les Marſeillais furent toujours d'une fidélité à toute épreuve.

Tel eſt ce Peuple que la calomnie oſe noircir aujourd'hui. Accablé de maux ſous un Roi qui veut le bien, il a porté aux pieds du Trône ſes juſtes doléances : « Roi bienfaiſant, s'eſt-il écrié, ce Peuple que vous » aimez & qui vous adore, qui verſeroit juſqu'à la der- » nière goutte de ſon ſang pour conſerver un ſeul de » vos jours précieux ; ce Peuple, objet de votre ten- » dreſſe & de votre ſollicitude paternelle, ſouffre du » deſpotiſme de ſes Ariſtocrates. Éloignez de lui ce » préteur qui dévore ſa ſubſtance ; éloignez ces hom- » mes qui, trahiſſant les devoirs de leur place, ont » pour ſyſtême que la claſſe la plus pauvre & la plus utile » des Citoyens, doit être la plus chargée par une » impoſition exhorbitante ſur des alimens qu'elle ne » gagne, hélas ! qu'à la ſueur de ſon front, & qu'elle » partage avec peine à ſa famille déſolée ; éloignez » les, ils nous ſont odieux. (P) »

Marſeille : *Vos loyautés*, leur dit-il, *& vos courages ont répondu à nos eſpérances, car nous n'avons jamais cru que vous duſſiez être autres que bons Français, comme vous l'avez toujours été.* Idem, pag. 431.

(N) Louis XIII, pour preuve de ſa ſatisfaction, exempte les Marſeillais d'une taxe qu'il avoit été contraint d'impoſer ſur toutes les Villes du Royaume, & ceux-ci ne voulant pas ſe laiſſer vaincre en bienfaits, lui font un préſent de 38,000 liv. ſomme aſſez conſidérable dans ces temps-là.

La nouvelle s'étant répandue à Marſeille que l'Armée navale d'Eſpagne approchoit, les Habitans prennent les armes au nombre de 12000 hommes. Ces actes méritoient bien la Lettre dont Sa Majeſté les honora :

Très-chers & bien Amés,

Comme nous recevons chaque jour de nouvelles aſſurances de votre affection, fidélité & obéiſſance, auſſi nous voulons que vous preniez toute aſſurance de notre contentement, &c.

Signé, LOUIS. Idem, pag. 468.

(O) Louis XV, charmé du zèle des Marſeillais, lors de l'expédition de Mahon, leur envoya ſon portrait. Almanach de Marſeille de 1782, pag. 344.

(P) Tel eſt le vœu des doléances de la plus grande partie des Corporations, inſérées dans le Cayer général.

Des plaintes, auſſi juſtes, ne pouvoient qu'attendrir un Roi ſenſible, qui ne met ſon bonheur qu'à faire des heureux; mais la méchanceté les a interceptées par des délations auſſi fauſſes que funeſtes; & la calomnie a triomphé (Q).

Que pouvoit la juſtice du Roi, n'appercevant que la calomnie à la place de la vérité retenue? Au lieu d'une preuve de la bienveillance de ſon Monarque, Marſeille s'eſt vue expoſée à eſſuyer des actes de rigueur auxquels elle n'auroit jamais cru devoir s'attendre.

Elle a vu des Troupes inonder ſes campagnes; ſes avenues ne ſont plus que des champs de Mars où l'on exerce le Soldat, & ſes Fauxbourgs nous ont offert l'aſpect des machines de guerre....

Ses paiſibles habitans voient, avec douleur, la religion du Roi indignement ſurpriſe, ſa bonne foi trompée & ſa ſévérité injuſtement forcée. Victimes, hélas! de fauſſes délatious, ils ſcrutent leurs conduites, ils ſondent juſqu'aux plus ſecrets replis de leurs ames, ils deſcendent juſqu'au fond de leurs conſciences, & ils ne trouvent rien qui puiſſe avoir attiré ſur eux le courroux d'un Monarque juſtement ſurnommé le Bienfaiſant. Leurs cœurs ne ſont pas cependant ſans amertume au fatal ſouvenir du déſordre dont ils ont été les témoins, ſans en être les complices.

Le Commerce conſidérable de Marſeille & ſa population immenſe raſſemblent indifféremment dans ſon enceinte des gens de toute nation; il en eſt même qui, proſcrits de leur patrie, forment au milieu d'un peuple honnête & tranquille, un corps de factieux qui ne fondent leurs eſpérances que ſur le trouble & la nouveauté.

Lorſque les Citoyens de Marſeille, accablés de leurs maux, portoient aux pieds du Souverain leurs juſtes plaintes, ces intrus ſans mœurs, ſans poſſeſſion & ſans titres, crurent pouvoir ſe livrer à des excès imputés aujourd'hui aux bons Citoyens. Inſulte, violence, pillage, ils ſe ſont cru tout permis contre les auteurs de

---

(Q) *Hinc ſemper Uliſſes*
Criminibus terrere novis, hinc ſpargere voces
In vulgum ambiguas, & quærere conſcius arma,
Nec requievit enim, donec... Virg. Æneid. 2, v. 97.

nos maux, & on pouvoit bien s'y attendre de leur part. Les gens de bien en ont été indignés sans en être surpris ; mais ce qu'ils ne pouvoient ni croire ni prévoir, c'est que la méchanceté ait pu ajouter à la douleur qui affligeoit leur ame, la noirceur de rejeter sur eux-mêmes, le mal dont ils gémissoient. La Jeunesse Marseillaise, pour arrêter les progrès de cette fermentation désastreuse & assurer les propriétés, s'offre à former une Garde-Citoyenne ; à l'instant l'ordre & le calme sont rétablis.

Marseille au loin est épurée
Des affreux enfans de Cacus. (R)

A ces bons offices, tous les ordres de la Cité sollicitent la continuation d'une *Jeunesse-Citoyenne confédérée pour le maintien de l'autorité Royale & la sureté publique*, dont-ils reconnoissent la nécessité & ressentent les bons effets.

On voit avec satisfaction l'élite Marseillaise s'acquitter avec zèle & prudence de l'honorable emploi de servir & sauver la Patrie. Mais le bien peut-il plaire à ceux qui ont interêt de voir régner le mal ? La horde des concussionnaires, dont les exactions avoient excité les mécontentemens & le murmure, emploie les plus horribles moyens pour abattre ce corps illustre de défenseurs de la Patrie. Ils leur tendent des piéges dans lesquels la vivacité de l'âge & l'ardeur du Patriotisme les auroient sans doute fait tomber, si un génie tutélaire n'avoit voulu les réserver à une plus grande épreuve, pour les combler de gloire. Frustrés dans leurs démarches, ils empruntent les plus affreuses couleurs, pour peindre aux yeux du Souverain ce dévoûment patriotique, comme le signal de la révolte, de l'indépendance & du pouvoir arbitraire ; ils parviennent même jusqu'à corrompre & faire entrer dans leur trame odieuse des Citoyens distingués. La récrimination appuyée de nouvelles armes, va de nouveau surprendre la religion du Monarque, balancer le témoignage public de tous les ordres des Citoyens réunis en Conseil, étouffer la voix de cette jeunesse (S) digne des plus grands éloges, & faussement accusée des forfaits les plus horribles, & préparer des maux inattendus.

(R) Fameux brigand dont Hercule délivra l'Italie.
(S) Déclaration de la Jeunesse-Citoyenne du 14 Mai dernier.

Cependant le calme & la tranquilité étoient rétablis ; la propriété étoit assurée, les citoyens se félicitoient de pouvoir contribuer sans peine aux besoins de l'Etat, après la suppression d'un impôt municipal injustement réparti & odieusement perçu ; lorsque les cent bouches de la renommée annoncent qu'en vertu d'un ordre que ces hommes intéressés à la concussion avoient extorqué & surpris à la religion du Monarque, le Commandant de la Province venoit avec des forces pour faire rentrer dans le devoir des Citoyens qui n'en étoient jamais sorti. Une déclaration affichée confirme cette effrayante nouvelle. Qu'oppose Marseille à cet acte de rigueur ?

Un Arc de triomphe s'élève à la porte de la Cité, on y lit en caractères d'or VIVE LOUIS XVI, VIVE CARAMAN ; toutes les rues de la Ville retentissent de ces cris de joie ; le digne dépositaire de la justice du Souverain s'avance au milieu des plus grands applaudissements ; la Jeunesse-Citoyenne, dépeinte aux yeux du Roi comme voulant aspirer à l'indépendance, borde la haie sur son passage, le reconnoit pour chef, et attend en silence les ordres qu'il voudra lui prescrire. Les Troupes sont reçues avec cette bonté & cette aménité qui firent toujours le caractère des Marseillais ; on leur fournit des logemens, sans réclamer une exemption dont la Ville jouit par attribution de ses Souverains (T). Elles éprouvent tout ce qu'on peut espérer d'un Peuple ami & fidèle (U). Nos places, nos rues, nos promenades offrent l'agréable aspect du Citoyen & du Militaire : ce ne sont plus ces Guerriers qui, le fer à la main, venoient menacer nos foyers, ce sont des Français qui s'égayent avec des Français, ce sont des sujets d'un même Prince, qui se félicitent mutuellement du bonheur de vivre sous ses lois.....

Ils paroissent enfin, ces ordres toujours respectables & toujours respectés ; ils portent la suppression des Volontaires-Patriotes ; à l'instant soumis aux moin-

---

(T) Les Habitans des Fauxbourgs ont droit à ce privilège, comme ceux de la Ville.

(U) Les Marseillais, dit Mgr. de Caraman, dans son Discours du 25 Mai, se sont empressés de les accueillir & de les traiter en frères.

dres indices de la volonté du Roi, ils étouffent les impulsions de leur Patriotisme avec autant de grandeur d'âme, qu'ils en avoient montré en cédant à ce sentiment louable.

Sont-ce donc là des rebelles, des factieux dignes de l'animadversion des lois ! Tremblez lâches délateurs : votre triomphe n'a duré qu'un moment. Marseille justifiée va porter au Trône de son Monarque adoré, le témoignage de sa conscience & celui du digne organe de ses sages volontés. Un Roi qui chérit ses sujets, même dans l'égarement, & qui préféreroit leur retour à leur punission, pourra-t-il refuser des marques d'une entière bienveillance à des Citoyens honnêtes & fidèles ? Pourra-t-il ne pas s'occuper désormais de leur bonheur, après les avoir ainsi affligés par vos indignes sugestions ? . . . .

Il écoutera favorablement les tristes accens de leur voix plaintive. C'est sa bonne Ville de Marseille (V) ; c'est la plus fidèle & peut-être la plus importante de celles que renferme son vaste Empire ; c'est le tendre objet de son amour & de ses soins qui lui adresse ces paroles, garans fidèles de son triomphe & de votre humiliation : » Grand Roi ! vous dont la clé-
» mence fit toujours les plus chères délices, que l'équité
» rendit recommandable à vos Peuples ; vous voyez à vos
» pieds des sujets soumis, noircis à vos yeux ; nous gémissons
» dans la douleur ; mais bientôt, instruit de notre fidélité par
» le digne Dépositaire de vos ordres, vous nous rendrez, &
» nous osons l'espérer, ces témoignages de satisfaction, uni-
» que récompense que nous croyons dignes de notre affection
» & de nos services..... Ah ! ce n'est pas nous qui vous som-
» mes infidèles, mais ces ames basses, esclaves de l'intérêt par-
» ticulier ; ces hommes sans pudeur, qui, sans religion, sans
» respect pour votre auguste Majesté, sans amour pour la Pa-
» trie, ont osé vous tromper ; que dis-je ? ils ont cru qu'ils le
» pourroient jusqu'au dernier instant ; insensés ! qui ne pré-
» voyoient pas que votre sagacité perceroit à travers les voiles
» les plus épais, & feroit reluire la vérité presque éteinte
» par leurs atroces calomnies. Oui, vous la reconnoîtrez cette
» fidélité inviolable ; père sensible, vous nous rendrez votre ten-
» dresse ; digne Protecteur de la Justice, vous punirez ces
» traîtres qui osèrent nous peindre à vos yeux comme des en-
» fans ingrats & rebelles . . . .

» C'est à vous Louis le Bienfaisant, que le Ciel avoit ré-
» servé de faire notre bonheur : nous n'en sommes point indi-
» gnes : eh ! pourquoi vous y refuseriez-vous ? nous n'avons
» jamais cessé de vous respecter comme notre Maître ; nous
» vous bénirons comme notre Libérateur.

F I N.

(V) Tel est le titre flatteur que lui ont donné les Rois de France : hist. de Provence par Gaufredi, pag. 602.